[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les communications avec notre ambassadeur au Chili ont été limitées, mais ont suffi à établir qu'en autant qu'il sache, les Canadiens au Chili sont sains et saufs.

M. Grier: Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Environnement.

Une voix: Où est-il?

M. Grier: Je suis désolé. Je pensais que le ministre de l'Environnement siégeait à son pupitre. Il n'y est pas, je reporterai donc ma question.

LA COLLISION D'UN NAVIRE FRANÇAIS ET D'UN BATEAU DE PÊCHE CANADIEN—L'OPPORTUNITÉ DE PROTESTATIONS OFFICIELLES

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a récemment informé la Chambre qu'il avait des entretiens avec l'ambassadeur de France à propos d'un navire immatriculé au Canada croisant dans les eaux internationales limitrophes du territoire français. J'aimerais demander aujourd'hui au ministre s'il accepterait d'avoir d'autres entretiens avec l'ambassadeur de France à propos d'un navire immatriculé en France naviguant à haute vitesse dans un épais brouillard dans les eaux limitrophes de nos côtes, au mépris des règles internationales de navigation établies, pour venir couler un navire de pêche canadien.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Si l'honorable député veut bien me donner les détails de l'affaire, je serai très heureux d'y donner suite.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA SUPPRESSION DES SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION DE PETITS NAVIRES—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES CÔTIÈRES

M. David MacDonald (Egmont): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Il y a quelques jours, je lui ai posé des questions qui avaient trait à la décision désastreuse du ministre de l'Environnement qui a conduit à la perte d'une subvention à la construction de bateaux de pêche à l'automne, période où l'on construit beaucoup. Le ministre nous a laissé entendre qu'on prenait des dispositions pour fournir des fonds supplémentaires afin de permettre l'achèvement des travaux en cours et la préservation des emplois. Peut-il nous dire si ces arrangements ont été établis et quelles mesures on prendra pour régler cette importante question?

Questions orales

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Les fonctionnaires de mon ministère et de celui de l'Environnement s'occupent actuellement de mettre au point les détails de concert avec les provinces. La chose qu'il convient de préciser avec les provinces est le montant des subventions supplémentaires ou la somme de travail nécessaire pour que ces chantiers soient actifs 90 jours, dont une trentaine sont déjà écoulés. A l'heure actuelle, nous tentons d'établir une formule qui permettrait d'octroyer d'autres subventions ou quelque chose du genre, pour assurer la poursuite de ces travaux où il se produit maintenant un certain ralentissement. D'après nos estimations, le besoin n'est pas très grand dans bien des régions de l'Atlantique, mais ce sont des données que nous essayons d'établir à l'heure actuelle.

M. MacDonald (Egmont): Le ministre peut-il nous préciser quelles provinces n'ont pas encore indiqué l'étendue de leurs besoins? Je pense notamment à l'Île-du-Prince-Édouard où plus de 100 navires seraient affectés cet automne. Peut-il nous dire si des accords satisfaisants ont été conclus avec cette province?

M. Jamieson: Sans vouloir mettre en question les propos du député, je doute fortement qu'une centaine de navires soient affectés. Il est question d'une période de 90 jours; mais rien ne nous dit que la subvention ne continuera pas de s'appliquer après cette date. Ceci couvre simplement la période d'évaluation du nombre de navires qui seront autorisés. Je ne peux concevoir que 100 navires échappent à la subvention mais si le député voulait me donner d'autres détails, j'étudierais la question de près. Pour autant que je sache, il n'y a pas de pertes d'emploi significatives au cours de la période de 90 jours. Naturellement, si le blocage devait se poursuivre, la situation pourraît être entièrement différente, mais je ne crois pas que cela se produise.

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE BLOCAGE DES PRIX DU PÉTROLE—LA POSITION DES USAGERS DU QUÉBEC ET DES MARITIMES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Puis-je me permettre de revenir à la première question que j'ai posée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Je lui ai demandé quelle serait la position des usagers de produits pétroliers au Québec et dans les provinces atlantiques. Le gouvernement croit-il que, même si le blocage de cinq mois ne s'applique pas au pétrole brut importé, les usagers de ces provinces ne subiront aucune disparité constante à comparer à ceux du reste du pays parce que le prix national du brut évoluera librement en même temps que le prix international établi au point de déchargement à Montréal? Cela est-il exact?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Selon la proposition à l'étude, il s'agirait de se baser sur un prix montréalais relativement au prix international du pétrole brut déchargé à Montréal.